



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - ASLR Camarsac

Samedi 20 juin 2020

## Présents

12 adhérents présents : Hélène Desages (+pouvoir de Stéphane Schneider), Benoît Darlon (+pouvoir de François Lançon), Cédric Barbier, Cédric Chaslot Denize, Julien Rannou, Nicolas Delord, Sébastien Martin, Sébastien Cochet, Jean-François Schiano, Gaëlle Erhart, Sophie Dubois, Simon Granchamp.

Absents : Christophe Roux, Jean-Baptiste Barozzi, Fabienne Serine, David Chauvet, François Lançon, Clément Serret, Stéphane Schneider, Stéphane Dufois, James Gonzalez.

Quorum atteint : 17/21 (12 votants et 5 pouvoirs).

## Présentation et vote des statuts et création de la sections Raid des Princes Noirs

Les statuts ont été envoyés par mail en amont de l'AGE aux membres de l'association. Benoît présente les modifications des anciens statuts : changement de nom de l'association, ajout d'un paragraphe sur le conseil d'administration, rappel sur le rôle du bureau (exécute les décisions du CA), création de la section raid avec un bureau de trois membres futurs licenciés FFTRI, présence d'une représentation de la section au conseil d'administration de l'association, actualisation de l'adresse du siège de l'association, de l'adresse mail du site internet, ajout d'un paragraphe sur la possibilité d'avoir un règlement intérieur.

Nouvel adresse de l'association : 6, avenue Hector Dorgan 33750 Camarsac.

Le changement du siège social de l'association est validé à l'unanimité (17 votes pour)

Le changement de nom de l'association est validé à l'unanimité (17 votes pour)

Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité (17 votes pour)

## Election du bureau de la section raid

Président section raid : Cédric Chaslot Denize

Secrétaire section raid : Julien Rannou

Trésorier : François Lançon

Le nouveau bureau de la section raid est élu à l'unanimité (17 votes pour)

## Présentation de la Nuit du Prince Noir 2020

Après plusieurs échanges sur l'intérêt de créer une suite à la NPN le dimanche (challenge sur deux jours ou uniquement la nuit ou le jour), nous avons décidé de ne pas nous lancer pour l'année 2020. Nous sommes déjà avancés dans le calendrier, nous n'avons pas la certitude d'avoir, les secours, les bénévoles et la disponibilité du château du Prince Noir. Ainsi, nous préférons assurer une organisation que nous maîtrisons pour cette année tout en gardant en tête la possibilité de faire une 10<sup>ème</sup> édition atypique.

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée vers 23h00.

Le Président,  
Hélène DESAGES

Le Secrétaire,  
Benoît DARLON